

**Tarifs CS Pilotage de Machines Agricoles
Travaux Mécanisés à Haute Technicité
Année scolaire 2024/2025**

Formation par apprentissage

- Statut demi-pensionnaire : 180 € / trimestre, soit 540 € / an
- Statut pensionnaire : 384 € / trimestre, soit 1 152 € / an

Un jeune en contrat d'apprentissage ne peut pas prétendre aux Bourses Nationales